

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 février 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1629)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 490

présenté par

M. Pajot, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard et Mme Le Pen

-----

**ARTICLE PREMIER**

À la première phrase de l'alinéa 2, après le mot :

« engagement »,

insérer les mots :

« , leur autorité ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est fondamental pour la qualité des enseignements dispensés de remettre la notion d'autorité au cœur de l'action de la communauté éducative.